

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 44

Artikel: Le Palais de Rumine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Soyons de notre temps.

Hélas, que j'en ai vu mourir de belles choses !
C'est le destin. Il faut une proie au trépas.
Il faut que le temps passe en effeuillant les roses,
Il faut...

Il faut en prendre notre parti, quelque peine
que nous y ayons. Les revenants font triste
figure au milieu des vivants; et c'est leur
rendre un bien mauvais service que de les for-
cer malgré eux — car ils ne le demandent pas
— à sortir du tombeau. Gardons-leur un pieux
souvenir, mais, de grâce, laissons-les reposer
en paix. On vit le présent; on ne vit pas l'avenir;
on revit moins encore le passé. Si nous pouvons
en quelque mesure — oh! combien petite —
agir sur l'avenir, nous ne pouvons plus rien
changer au passé; le cataloguer, voilà tout.

Nos journaux annoncent qu'une dame se pro-
pose de remettre en honneur le rouet de nos
grands-mères. Et M^{me} Burnat-Provins, l'aimable
et active initiatrice de la « Ligue pour la beauté »
et, si nous ne nous trompons, membre non moins
actif du Comité de la « Ligue pour la conserva-
tion de la Suisse pittoresque », applaudit des
deux mains à l'intention.

Nous regrettons de ne pouvoir nous associer
à ces applaudissements. L'idée de « Julie-Elise
de la Maison d'En-bas », c'est le pseudonyme de
la dame en question qui, entre parenthèses, n'eût
rien risqué à signer de son vrai nom, part d'un
bon naturel, mais elle ne nous semble pas heu-
reuse. La machine à filer a tué le rouet, comme
la vieille diligence fut tuée par la locomotive à
vapeur, qui le sera à son tour par la locomotive
électrique; le gaz d'abord, l'électricité ensuite,
ont tué les quinquets de nos pères.

C'est le destin...

Chaque invention nouvelle a créé de nouvelles
conditions d'existence, un milieu qui lui est
propre. Pour remettre en honneur n'importe
lequel de nos vieux usages, il faut aussi remettre
en honneur le cadre et les personnes qui lui
conviennent. Or c'est impossible, sinon très dif-
ficile. On exhamera des galetas, où ils dorment
sous la poussière et sous les ans, les vieux rouets
silencieux, on en confectionnera avec art de
nouveaux, mais on ne ressuscitera pas les
fileuses de jadis, sédentaires et aux goûts sim-
ples et modestes. Nous croyons que les cause-
ries philosophiques de nos dames et de nos de-
moiselles d'aujourd'hui produiront avec le ron-
flement du rouet une drôle de musique. Et puis,
nous ne voyons pas nos jeunes filles filant à la
clarté brillante d'une lampe de seize ou de
trente-deux bougies. On ne songe pourtant point
à reprendre les quinquets fumeux, ni même
la lampe à huile. Enfin, il n'y a pas à dire,
les pieds de nos demoiselles, qui n'ont de com-
mun avec ceux de leurs grands-mères que leur
petitesse et leur élégance, sont destinés à faire
tourner, sur les grandes roues poussiéreuses,
les roues dévorantes de la bicyclette et non celle
du rouet. Ce n'est plus du lin que filent nos de-
moiselles, ce sont des kilomètres.

« A ce cours de filage, dit aussi M^{me} Burnat-
Provins, dans sa lettre aux journaux, se join-
dront des leçons facultatives de patois vaudois ».

Des « leçons de patois »! Vous dites bien « le-
çons », madame? Vrai, ces deux mots nous
laissent rêveur. A-t-on jamais enseigné le pa-
tois? Se peut-il enseigner? On le sait ou on ne
le sait pas. Mais on ne l'apprend pas. Il n'y a
que les philologues qui l'étudient, comme on
étudie l'archéologie; mais ce n'est point pour le
parler — ils ne sauraient pas — c'est pour le
classer, pour le disséquer.

Ah! ce bon vieux patois, personne ne lui fut,
ne lui est plus fidèle que le *Conteur*. Ce sont
deux vieux camarades; ils ne pourraient vivre
l'un sans l'autre. Mais ils ne se font pas d'illu-
sions, ils savent

... que le temps passe en effeuillant les roses.

Le *Conteur* entoure d'une tendre sollicitude
son vieil ami, il s'efforce de lui cacher et d'adou-
cir la cruauté d'une longue et pénible agonie. Il
ne demande qu'à vivre assez, pour lui fermer
les yeux et accompagner son convoi, dût-il être
seul à le suivre. Après... Eh bien, après?...

Jamais le *Conteur* n'a songé à créer des
leçons et des cours de patois. Il sait bien que ça
ne prendrait pas.

Et si M^{me} Julie-Elise réussit à faire des prosé-
lytes, si nos jeunes filles se remettent au rouet,
qu'on ne s'y trompe point, ce ne sera pas pour
filer de bon « fil souple et solide », ni par amour
ou piété pour un passé qu'elles n'ont pas connu
et qui ne leur chaut guère, mais bien plutôt
par pur snobisme et — ne souriez pas — parce
que pour elles ce sera du « nouveau ». Ajour-
d'hui, il n'y a que le nouveau qui prenne. Mais
rien n'est plus éphémère.

Après avoir repassé quelques jours au soleil,
les rouets, anciens et neufs, reprendront le che-
min du grenier ou de quelque boutique de bric-
à-brac. Et l'initiative de la dame de la « Maison
d'En-bas » n'aura servi qu'à prouver une fois de
plus que le passé est mort et que le temps qui
court ne lui appartient plus.

En définitive, de quoi s'agit-il? De rendre à
la vie un peu de cette poésie qui semble lui
échapper de plus en plus et qui pourtant en
est un des charmes précieux. Pourquoi la
chercher toujours dans le passé, cette poésie,
comme si elle n'était que là? Il faut nous délier;
nous sommes un peu le jouet d'une véritable
illusion. C'est de leur seul éloignement sou-
vent que certaines choses tiennent toute leur
poésie. Il en est d'elles comme des personnes
qui nous ont quitté pour toujours: c'est seule-
ment alors qu'elles nous paraissent sans défauts.
Il faut mourir pour qu'on veuille bien vous re-
connaître quelque mérite.

Eh bien, c'est un grand tort cela. Il ne tient
qu'à nous de nous en corriger. Apprenons à ap-
précier et à aimer nos semblables tandis qu'ils
sont vivants, tandis que nous pouvons jouir de
leurs qualités et les faire profiter de nos nôtres,
ce qui est une seconde jouissance. De même ne
perdons pas notre temps et nos efforts à des

résurrections éphémères d'usages et de façons
de vivre qui ont fini leur règne et qui seraient
tout dépaysés dans notre société nouvelle.

Apprenons à apprécier et à aimer, comme les
gens, les choses de notre époque; cherchons-en
la poésie, car elles en ont une, certainement.
Ne laissons pas à nos petits-neveux, qui la trou-
veront pour sûr ainsi que nous avons trouvée
celle du soi-disant « bon » vieux temps, le soin
de découvrir cette poésie. Eh! que diable, le
ciel n'est-il pas toujours bleu, le soleil brillant
et chaud, les prés verts, les arbres fleuris au
printemps et d'or en automne; les ruisselets ne
gazouillent-ils plus sous les taillis; n'entend-
on plus dans les branches le joyeux babillage des
oiseaux? Que voulez-vous de plus? Imitons la
nature. Quel plaisir avons-nous à passer notre
vie dans des cimetières, à verser de vaines lar-
mes sur les ruines d'un passé à jamais fini?

La vie n'est pas seulement aux enfiévrés, aux
égoïstes, aux « affaristes » qui la méconnaissent
et qui la gâtent; elle est avant tout à ceux qui
l'aiment et qui savent en jouir. Soyons de ceux-
là. Et vive le présent!

J. M.

De cause à effet. — Ceci se passe en France.

Un contrôleur se présente à la portière d'un
compartment de première classe.

— Vos billets, messieurs, s'il vous plaît!

Un monsieur sort avec affectation une carte
de circulation gratuite, la présente à l'employé
et, après avoir jeté sur ses compagnons de route
un regard protecteur, dit, de manière à être en-
tendu de tout le monde:

— Député!

Un autre voyageur, présentant avec une hu-
milité railleuse son billet pris au guichet:

— Électeur!

L'homme à la colonne. — Le peintre Cour-
bet, célèbre par son talent et par le renverse-
ment de la colonne Vendôme, habita longtemps,
on le sait, notre pays, la Tour-de-Peilz. Il dînait
un jour chez un de ses voisins. La conversation
tombe sur le tableau de Gleyre, « Hercule aux
pieds d'Omphale ».

— Beau tableau, dit Courbet, très beau ta-
bleau; mais il y a dans la perspective je ne
sais quoi qui ne me revient pas... le fond est
manqué; il y a trop de colonnes.

Un enfant de l'ami du peintre avait entendu
la remarque. Lorsque Courbet fut parti, le gam-
in dit à son père:

— Dis donc, papa, ce monsieur veut donc
renverser toutes les colonnes?

Le Palais de Rumine.

On inaugure aujourd'hui le palais de Rumi-
ne, à Lausanne. Ce bel édifice est déjà
familier à beaucoup de monde. Il s'ouvrit
pour la première fois au public, il y a deux ans,
lors de l'Exposition nationale de peinture et de
sculpture, installée dans ces salles qui ne se
désemplissent plus, depuis que le Musée can-

tonal des beaux-arts y est logé avec le soin qu'on sait. Les professeurs, les étudiants et toutes les personnes qui sans être sur les bancs de l'Université continuent d'orner leur esprit, savent aussi le chemin du palais de Rumine. C'est là que se trouvent maintenant la Bibliothèque cantonale, le Musée botanique, une série d'auditoires et de laboratoires, l'Aula de l'Université, purgatoire des orateurs et des reporters, à cause de son acoustique défectueuse, mais au demeurant salle très confortable. Le Musée industriel, le Médailler, le Musée des antiquités, les collections de géologie et de zoologie vont à leur tour prendre place dans les grandes galeries qui leur sont réservées.

Le palais de Rumine n'est pas seulement connu des Vaudois et de nos confédérés; il a montré encore à nombre d'étrangers de marque, à l'inauguration du médaillon de Sainte-Beuve et aux fêtes du Simplon, la grâce florentine de sa façade, de sa pergola, de ses colonnes, de ses campaniles, de son atrium, chef-d'œuvre d'harmonie architecturale.

Pourquoi, se demandera-t-on peut-être, pourquoi l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont-ils attendu si longtemps pour prendre la crémaillère? Pour deux raisons, croyons-nous: d'abord, parce qu'ils ont voulu attendre l'achèvement de toutes les parties de l'édifice, et puis, parce qu'en faisant coïncider l'inauguration avec l'ouverture du semestre d'hiver de l'Université et l'installation du recteur et des nouveaux professeurs ordinaires, ils associaient plus complètement l'Université à cet événement et réduisaient les fêtes à une seule.

Il est un homme qui eût eu la place d'honneur à ces réjouissances: Gabriel de Rumine. Ce serait aujourd'hui un vieillard de 67 ans: D'origine roumaine, né en 1841, il avait pour mère Mme Catherine de Rumine, princesse de Schakowsky, femme au cœur généreux, qui s'établit à Lausanne vers 1841 et qui s'attira la reconnaissance publique par ses libéralités. Mme de Rumine fut la fondatrice du Musée industriel de la rue Chaucerau. La ville de Lausanne lui conféra, à elle et à son fils, la bourgeoisie d'honneur, en 1862. Elle mourut en 1867 dans sa campagne de l'Eglantine.

Gabriel de Rumine suivit les cours de l'Académie. Il s'intéressait vivement aux sciences et adorait la bonne ville où il avait passé sa jeunesse et fait ses études.

La maladie l'emporta à l'âge de 30 ans, le 18 juin 1871, à Bucharest. Il fut inhumé au cimetière d'Ouchy, le 3 juillet suivant. Deux jours plus tard, les Lausannois apprenaient qu'il faisait à des œuvres d'utilité publique des legs pour une somme totale de fr. 2,015,000, dont fr. 120,000 à la Société vaudoise des sciences naturelles.

La clause principale de son testament a la teneur que voici:

« Je donne et lègue à la ville de Lausanne, canton de Vaud, Suisse, la somme de fr. 1,500,000, que je prierais de placer dans de bonnes conditions pour que cette somme, étant doublée, soit employée à la construction d'un édifice qui sera jugé, quinze ans après ma mort, d'utilité publique, par une commission de dix membres, choisis de moitié parmi les professeurs de l'Académie, de moitié parmi les magistrats de la ville ».

Cette commission, constituée en juin 1886, par le Conseil communal, décida en mai 1888 que l'édifice en question devrait contenir la Bibliothèque cantonale, les principales collections scientifiques et artistiques de l'Etat et de la commune, enfin les salles nécessaires à l'extension de l'Académie et sa transformation en Université. Le rapporteur de la commission, M. le docteur Marc Dufour, concluait ainsi: « Avoir toujours devant les yeux ce qui rend le pays prospère est bien; avoir devant les yeux ce qui

l'honore et le relève est mieux; et toutes les fois qu'un peuple, même petit, a été, à une époque, inspiré par le désir d'acquiescer des biens d'une nature idéale, il a laissé de cette époque une trace plus brillante dans l'histoire que celle de peuples plus grands et de collectivités plus puissantes. Ainsi Florence dans ce siècle si fécond qui ferme le moyen âge et inaugure la Renaissance, ainsi Genève à l'époque de la Réformation, ainsi les villes de la Néerlande après la libération du joug espagnol! »

Sur les bases de ces résolutions, l'Etat et la commune de Lausanne conclurent, le 23 juin 1888, une convention dont voici les grands traits:

La commune de Lausanne s'engage à construire un édifice destiné à recevoir, outre le service de l'Académie, l'Aula, le service des sociétés savantes, la Faculté technique, les collections scientifiques et enseignements qui en dépendent, les collections d'antiquité et médailles, la collection des Beaux-Arts, le Musée industriel, la Bibliothèque cantonale.

L'édifice sera construit sur le terrain communal limité par la Riponne et le Chemin-Neuf, à l'ouest et au nord-ouest, par une voie de communication à établir entre le Chemin-Neuf et la place du Crêt à l'est, par le tracé d'un escalier direct de la Cathédrale à la Riponne au sud.

Les terrassements, la construction du bâtiment et des murs de soutènement, ainsi que l'aménagement des abords de l'édifice seront payés au moyen du legs de Rumine.

L'édifice restera la propriété de la commune de Lausanne. Les frais d'entretien et de service seront à la charge de l'Etat, sauf pour la partie du bâtiment affectée au Musée industriel.

L'Etat s'engage: 1° à transformer l'Académie en une Université par le développement de la section des sciences médicales de l'Académie en faculté complète de médecine; 2° développer les autres facultés en recourant, pour une part, à un subsidie de la Confédération. L'Etat s'engage en outre à réparer le bâtiment actuel de l'Académie, dans lequel une partie des cours demeureront installés, pour le mettre en harmonie avec la nouvelle construction.

La convention fut ratifiée le 30 juillet 1888 par le Conseil communal et le 21 août de la même année par le Grand Conseil. Mais avant cette ratification et longtemps après, on polémique fort et ferme au sujet de l'emplacement, comme on l'avait fait déjà à propos du Palais fédéral.

Les premiers travaux commencèrent à la fin de 1898, sur les plans de l'architecte André, Vaudois établi à Lyon, au génie duquel adversaires et partisans de l'emplacement du Chemin-Neuf rendirent le même témoignage d'admiration.

Il fallut faire disparaître tout d'abord l'ancienne buanderie Haldimand et le bâtiment dit « magasin à bois », qui abrita des classes de l'Ecole industrielle, puis de l'Ecole primaire; on dut démolir la maison Pellis, receveur, et d'autres immeubles où se trouvaient encore des salles d'école. Ce fut une métamorphose complète d'un des quartiers les plus pittoresques du vieux Lausanne.

Dans quelques siècles, peut-être, le palais de Rumine s'abattra-t-il à son tour sous la pioche des démolisseurs, pour faire place à quelque gigantesque construction de fer ou d'acier. Alors, les archéologues s'extasieront sur la beauté des marbres et sur la profondeur des soubassements et diront: « Ces Lausannois de 1906 bâtissaient comme les Romains! »

D'attaque! — Deux ouvriers bouchers dépeçaient un bœuf superbe.

— Dis, François, fait l'un, après avoir coupé un rôti de huit kilos, le patron ne revient qu'à midi. Si on allait à la Croix fédérale porter ce morceau pour qu'on nous le cuise pour les dix-heures.

— C'est une idée. Il est rude beau, un fin morceau.

A dix heures, les deux compagnons s'atta-

blent. Le rôti de huit kilos et un plat de pommes de terre disparaissent en un moment.

— A présent, c'est pas tout, François; pour que le patron ne s'aperçoive de rien, y s'agit de bien dîner à midi.

— Entendu. C't en règle.

Les almanachs.

Ils sont tous là, ou à peu près, les almanachs pour 1907. On trouve toujours qu'ils reviennent trop tôt et c'est pourtant avec empressement et le sourire aux lèvres qu'on les accueille. Ce sont de vieux amis dont on ne se peut passer et à qui l'on pardonne bien vite de nous rappeler l'inexorable fuite des ans. Chacun de ces almanachs a ses clients fidèles à qui il serait inutile d'en proposer un autre. On peut changer d'appartement, de bonne, de métier, de patron, d'habitudes, de parti même: on ne change pas d'almanach.

Messageur Boiteux de Berne et Vevey, Bon messageur, Almanach romand, Almanach bernois, ils sont là, quatre, sur notre table, aussi séduisants les uns que les autres, plus soucieux aussi de répondre mieux, chaque année, à l'attente de leurs amis, soit par l'exactitude et l'abondance de leurs renseignements, soit par l'attrait croissant de leurs articles et de leurs illustrations.

Allez donc, almanachs, à tous ceux qui vous appellent et, dans les colonnes blanches qui flanquent votre calendrier, puissiez-vous n'enregistrer que d'heureux événements.

Lo maïdzo de Rebattatsat.

Traduction de: « Le médecin de Cucugnau », de Roumanille.

L'IRE on maïdzo qu'eïn savâi gro câ l'apprenâi po rein quand l'étâi dzouvenou; et tot parâi pè Rebattatsat io l'è que s'ire établi du la dou z'an, on sè maufiève de li. Que lâi voliâi-vo fère; on lo reincontrâve adi avoué on lâvro po lè man et lè Rebattatsâ sè desant: « Ne sâ rein de rein, noutron maïdzo, l'è adî à recordâ. Se recorde l'è po apprendre; se l'a fâuta d'apprendre l'è que ne sâ rein; se ne sâ rein, l'è on bourrisco ».

L'è tot ceïn que desant et sè fiâvant pas à li.

On maïdzo que n'a min de malâdo, l'è quemet on crâizu que n'a min d'odlio. Faut tot parâi gagnâ sa vya et noutron pouôro lulu ne gagnîve pas l'iguë que bevessâi.

L'ire binstout lo momeint que ceïn botsâ.

On dzo, po ein vère lo bet, lo maïdzo fâ publi deïn tot lo velâdzo que l'ire tant saveint et suti que pouâve fère bin mè que de guîeri on malâdo, — ceïn l'è on amusemeint — que pouâve ressucitâ on mort; que ceïn l'è adan on vretâ-bllio merâçliô! — Oï, oï, on mort, que lau desâi, et on mort einterrâ!... Lo vo ressuciterî quand vo voudrâ, âo gros dau dzo, âo mâitet dau cemêtiro, dèvant trè ti!

Ein avâi pas tant que crâyant ceïn. Tot parâi lè dzeïn sè desant: « Lâi a rein à risquâ de lo fère asseyî. Faut lo vère à l'ovràdzo! Pâo pâo-tîre réussi: l'è on hommo qu'a tant liè!... Et pu on fâ tant de balle z'eïnveïnchon âo dzo de vouâ! Se rüsse, tant mi! sè manque, ein arâi prau dèlâo. Que n'eïn ressucite pî ion et on verrâ bin se l'a tourdzi on bon néné quand l'è-tâi dzouvenou.

Dan, ie fut einteindu que la demeinde d'apri, justo âo coup dè mîdzo, lo maïdzo, ein plein cemêtiro, dèvessâi ressucitâ on mort, dou se faillâi. Mimameint lâi avâi dâi fenne que desant onna dozanna!

Cllia demeinde que, dza du dhî zhâore, lo cemêtiro étâi asse plein que lo pridzo lo dzo dau Djonno. Lo second coup de mîdzo n'avâi pas oncora sounâ que vaitéc lo maïdzo qu'arreve, avoué sa balla vetira naïre. L'eut prau de peina à passâ, tant de dzeïn lâi avâi, tot parâi ie pu arrevâ vè on petit tierdzo.

Sè met adan à lau bailli lo bondzo, à crètchi et à sè motsf et lau fâ:

— Mè boune dzeïn, vo z'è djurâ de ressucitâ